

L'Essentiel 2022

L'innovation au service des patients :
ensemble, donnons un futur à notre mémoire

LES MOTS

du Président et du Directeur Général

La maladie d'Alzheimer touche chaque jour de plus en plus d'hommes et de femmes et nous savons tous combien l'annonce de ce diagnostic représente une épreuve difficile pour les malades et leur entourage. Aussi, rester à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions possibles compte tenu de l'état de santé des patients, est le vœu le plus cher des familles. Dans cet esprit, il y a quelques années déjà, nous avons co-financé le projet d'un brillant chercheur, le Professeur Pascal Antoine, qui avait pour ambition d'accompagner les aidants dont le proche malade vit à domicile. **En 2022 nous avons souhaité aller encore plus loin en nous engageant pour une recherche innovante et collaborative mettant tout en œuvre pour que les malades puissent rester chez eux le plus longtemps possible.**

Certaines des dernières avancées technologiques ont déjà fait leurs preuves en matière de maintien de l'autonomie et pourraient être de précieux atouts pour les patients. Si l'on se projette au domicile d'une personne atteinte d'une maladie neuro-évolutive de type Alzheimer, nous pouvons essayer de repenser ses espaces de vies en les équipant d'appareils électroniques capables de faciliter son quotidien : dispositifs de sécurité à domicile (capteurs, bouton d'appel d'urgence), applications pour smartphones de suivi de l'état de santé, assistants vocaux etc. Tous ces outils de communication ont été développés pour **aider les patients à vivre de manière la plus indépendante tout en offrant plus de tranquillité d'esprit aux aidants et aux proches.**

Ces innovations technologiques permettent aux aidants de mieux gérer leur charge de travail et de mieux suivre l'état de santé de leur proche. Les dispositifs de surveillance à distance et les plateformes de coordination des soins permettent d'organiser efficacement les soins tout en réduisant le stress des familles. Cependant, **ces technologies ne remplaceront jamais les soins délivrés par des êtres humains. Elles doivent être utilisées comme un complément aux soins fournis par les professionnels de santé et comme un soutien aux aidants.** La technologie peut aider à améliorer la qualité de vie des patients et des aidants, mais elle ne pourra jamais remplacer **le lien social, essentiel au fonctionnement de notre cerveau**, et ce quel que soit notre âge...

Dans ce contexte, **la Fondation Alzheimer inclut désormais l'innovation comme un élément clé de ses appels à projets afin d'encourager les chercheurs à s'associer à des entreprises technologiques dans le but de développer des projets ambitieux** au service de l'autonomie des malades. Ainsi, en septembre 2022, à l'occasion de la Journée Mondiale Alzheimer, avons-nous lancé notre premier appel à projets thématiques destiné aux équipes académiques françaises en collaboration avec des startups. L'ambition est de développer des outils innovants à usage des patients de nature à transformer leur vie quotidienne mais aussi celles de leurs proches aidants. **Plus que jamais, nous sommes déterminés à soutenir la recherche innovante en France pour trouver de nouvelles solutions pour lutter contre la maladie d'Alzheimer au quotidien.**

Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux besoins des patients et de leurs aidants. C'est pourquoi **nous appelons à davantage d'investissements dans la recherche en France, pour permettre aux chercheurs et aux industriels de poursuivre leurs travaux novateurs et de développer le plus rapidement possible de nouvelles approches de maintien à domicile pour les patients.**

Nous sommes fiers de soutenir les chercheurs français engagés dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer, et nous continuerons à travailler sans relâche pour aider les malades et les aidants à lutter contre ce fléau.

Nous dédions ces quelques mots à nos généreux partenaires et donateurs qui, une fois encore cette année, ont fait preuve de leur soutien indéfectible.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre pour soutenir la mission essentielle de notre fondation : **donner un futur à notre mémoire.**



Philippe Lagayette,
Président



Prof. Philippe Amouyel,
Directeur Général

S'ENGAGER

au service de la recherche française

Aujourd'hui la maladie d'Alzheimer c'est

1. Une dégradation inéluctable de la mémoire et du raisonnement
2. Une perte d'autonomie irréversible
3. L'absence de traitement curatif

Notre cause

Recherche, Innovation et Prévention, pour :

donner un futur à notre mémoire

Vision positive & Solidarité

Tous les espoirs sont possibles grâce au soutien que vous apportez à l'action de la Fondation Alzheimer

Excellence & Intégrité

En chiffres



1 200 000 personnes atteintes

2014



La 2^{ème} maladie dont les français ont le plus peur

2017

Notre spécificité

L'action au service de la recherche française

Parmi tous les acteurs du domaine, nous sommes :

Légitime

1^{er} financeur non-gouvernemental de la recherche française sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, sur les 14 dernières années.*

Focalisée

100% dédiée à la recherche française. Tel que prévu par le règlement intérieur, la politique scientifique est arbitrée par le Conseil Scientifique de la Fondation, ce qui permet au Conseil d'administration de l'adapter. Chaque projet de recherche est, lui-même, évalué annuellement par l'équipe de la Fondation sur les volets scientifique, administratif et financier. Le Conseil scientifique expertise également les programmes a posteriori.

Synergique

Interactions entre les forces publiques et privées, nationales et internationales.

* D'après une enquête indépendante, disponible sur demande par e-mail.

CHIFFRES

de la Fondation Alzheimer

CLÉS

Financer les projets de recherche audacieux

99 projets
17,5 millions €

Initier les efforts collaboratifs et le transfert à l'être humain

26 projets
1 million €

Valoriser les chercheurs les plus prometteurs

30 projets
2,8 millions €

Offrir au grand public les moyens de lutter et prévenir la maladie

300 000 €

Faciliter l'innovation en matière d'outils de recherche performants

5 projets
30,4 millions €

Nos actions
en 14 ans

+ de 52 M €
engagés



FINANCER

*des projets ambitieux de recherche sur
la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées*

La Fondation Alzheimer a su en 2022 **renouveler son investissement et son engagement** vis-à-vis des chercheurs français engagés dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, **en finançant 6 projets de recherche et en accompagnant 1 jeune chercheuse dans son retour en France**, malgré une année 2021 perturbée par la crise sanitaire.

Appel à projet Atlantic Fellow, en partenariat avec le Global Brain Health Institute (GBHI)



Atlantic Fellows

FOR EQUITY
IN BRAIN HEALTH

Les Conseils scientifiques du GBHI et de la Fondation Alzheimer ont retenu la candidature du **Dr. Agathe Vrillon** pour cet appel à projet. Médecin neurologue à l'hôpital Lariboisière de Paris et étudiante en doctorat de sciences, **le Dr. Agathe Vrillon a choisi d'effectuer sa formation à l'Université de San Francisco.**

Après son retour en France, elle prévoit de **développer un projet de structuration de centres de soins spécialisés dans la prise en charge complète des malades Alzheimer dans les zones géographiques en Ile-de-France actuellement dépourvus de spécialistes.** Le montant de l'aide allouée pour les 12 mois est de 115 000 €.

Prix Joël Ménard 2022

La Fondation a reçu 3 dossiers de candidatures, tous éligibles. Ils ont été examinés lors du Conseil scientifique du 22 juin 2022, qui a retenu deux candidatures pour le Prix en recherche clinique et translationnelle : celles du **Dr. Agathe Vrillon** (Hôpital Lariboisière, Paris) et du **Dr. Nicolas Villain** (Institut du Cerveau, Paris).

Allocations Jeunes Chercheurs

Anciennement chercheur post-doctorante à l'Université de Californie Irvine (Etats-Unis), le **Dr. Francesca Palese** rejoint brillamment l'Institut Pasteur de Paris (France) pour 3 ans. **Ses travaux de recherche portent sur l'implication de la composition lipidique de la membrane dans l'accumulation et la propagation de la protéine amyloïde.** Le Conseil d'administration a accordé une allocation d'un montant total de 206 340 € pour 3 ans.

Programme innovant 2022 : « Nouvelles hypothèses en recherche fondamentale et translationnelle précoce »

Afin de maintenir un haut niveau d'excellence et de qualité dans l'attribution des financements, le Conseil scientifique a sélectionné 6 projets de recherche innovants et ambitieux, sur les 34 soumis, pouvant apporter de nouvelles connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Le montant total alloué, par le Conseil d'administration, pour l'appel à projets est de 594 600 €.

Découvrez les projets de nos 6 lauréats dans le tableau, sur la page suivante.



Julia FUCHS	<u>La dérégulation des éléments transposables, cause et cible possibles de la maladie d'Alzheimer ?</u>	98 600€
(Collège de France, Paris)	L'information génétique est contenue dans notre ADN, présent dans les noyaux des cellules. Des modifications anormales de l'expression des gènes ont des conséquences majeures sur le fonctionnement de notre corps et donc de notre cerveau. Les éléments transposables sont des séquences d'ADN particulières pouvant se déplacer dans le génome. Lorsque leur régulation est altérée, cela peut promouvoir l'apparition de la maladie d'Alzheimer. Comment cela se produit-il ?	
Hélène HIRBEC	<u>Évaluation du gène Clec7a comme cible moléculaire précoce dans la maladie d'Alzheimer.</u>	100 000€
(CNRS, Montpellier)	Grâce aux cellules gliales, les neurones sont protégés des agressions et peuvent ainsi fonctionner normalement. En condition pathologique, il arrive que les cellules gliales soient impliquées dans un processus néfaste pour le cerveau. Toutefois, quel est le lien entre ces dernières et la maladie d'Alzheimer ? Une équipe de recherche s'est engagée dans l'analyse du gène Clec7a dont l'expression est augmentée dans le cerveau de patients.	
Hélène BARELLI	<u>Rôles d'un lipide de la myéline encore mal compris dans la maladie d'Alzheimer.</u>	100 000€
(IPMC, Sophia-Antipolis)	Composants principaux des membranes cellulaires, les lipides ont un rôle majeur dans le fonctionnement de notre cerveau. Un assemblage de membranes très particulier est au cœur des travaux du Dr. Barelli : la myéline. La myéline est une véritable enveloppe protectrice des fibres nerveuses qui permet aussi la bonne conduction de l'influx nerveux. Dans la maladie d'Alzheimer, il existe des altérations importantes et précoces de la myéline, responsables de perturbations de la conduction nerveuse. Un acteur essentiel de la myéline, un lipide polyinsaturé encore peu étudié, semble être mis en cause.	
Frances YEN POTIN	<u>Rôle du récepteur lipoprotéique LSR dans la régulation du trafic du cholestérol astroglie-neurone dépendant de l'ApoE, dans l'inflammation et dans les risques de maladie d'Alzheimer.</u>	96 000€
(Faculté de médecine, Nancy)	Le rôle des lipides dans le fonctionnement du cerveau a été démontré par de nombreux travaux de recherche. En particulier, l'importance du cholestérol dans la protection des neurones en fait un objet d'étude incontournable dans la maladie d'Alzheimer. Quels sont les éléments qui interviennent dans son transport ? Grâce à l'identification du récepteur lipoprotéique LSR, de nouvelles perspectives s'ouvrent à nous dans la compréhension de la maladie d'Alzheimer.	
Bénédicte MANOURY	<u>Activation de TLR9 dans la maladie d'Alzheimer</u>	100 000€
(Necker, Paris)	Les mécanismes en lien avec la réponse immunitaire dans le contexte de la maladie d'Alzheimer sont très largement étudiés. Toutefois, à ce jour, il existe encore de nombreuses questions sans réponse quant aux acteurs moléculaires et cellulaires qui sont impliqués. L'équipe de recherche menée par le Dr. Manoury a choisi de focaliser son attention sur le récepteur Toll, un récepteur capable de reconnaître les agents pathogènes présents dans notre organisme et donc de déclencher les phénomènes d'inflammation.	
Isabelle LE BER	<u>Modélisation de la composante neuroinflammatoire des démences frontotemporales/sclérose latérale amyotrophique grâce aux organoïdes dérivés de patients.</u>	100 000€
(Institut du Cerveau, Paris)	La démence frontotemporale est une maladie neurodégénérative caractérisée par des troubles du comportement et du langage. Les causes de cette pathologie sont en partie liées à des mutations génétiques, notamment du gène GRN et C9ORF72. Afin d'analyser en détail le rôle des mutations mais aussi de la présence de la protéine TDP-43 chez les patients, il est impératif de développer de nouveaux outils. L'équipe du Dr. Le Ber, spécialiste de la démence frontotemporale, propose la création de modèles cellulaires à base de matériel humain pour poursuivre les découvertes, notamment grâce à l'utilisation des organoïdes.	

SOUTENIR

l'innovation au service des malades

Lancement d'un appel à projets innovants pour promouvoir le maintien des patients à domicile et pour accompagner les aidants

L'objectif : réunir les meilleures équipes académiques françaises et les startups positionnées dans le développement d'outils innovants, et ceci à l'usage des patients afin d'améliorer leur vie quotidienne et celle de leurs proches. Ces projets visent à favoriser les interactions interdisciplinaires, en incluant des approches de sciences humaines et sociales. Ils doivent, par ailleurs, reposer sur une méthodologie claire et solide.

Suite au lancement de l'appel à projets en septembre 2022, la Fondation a reçu 3 dossiers de candidatures. **Le Conseil scientifique du 17 décembre 2022 a sélectionné un projet de recherche prometteur qui vise à étudier l'impact de la musique sur la qualité de vie, le fonctionnement du cerveau et l'épuisement des aidants de patients Alzheimer.**

Ce projet est porté par Mme **Mathilde Groussard** (UFR de Psychologie de l'Université de Caen) et la start-up MUSIC CARE pour un montant alloué de 99 644 € pour 24 mois.

Mathilde Groussard

Programme Innovant 2022



Son projet ?

Mesurer l'impact de la musique sur la qualité de vie, le fonctionnement du cerveau et l'épuisement des aidants de patients Alzheimer.



PROMOUVOIR

une dimension européenne et internationale de la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées

Le JPND

(The EU Joint Programme – Neurodegenerative Disease Research)

La Fondation Alzheimer participe au plus grand programme collaboratif européen sur les maladies neurodégénératives : le JPND. Elle assure la présidence de cette action internationale ainsi que la communication et la dissémination des résultats de ce programme (Le Professeur Philippe Amouyel, Directeur Général de la Fondation Alzheimer et Président du JPND, a été renouvelé à la tête de cette organisation en novembre 2021). Etant éligible à la réception de fonds de la Commission Européenne, la participation de la Fondation est couverte à l'euro près par un financement européen dédié. Ce financement prend en charge le salaire d'une chargée de communication dédiée au JPND ainsi que les frais de déplacements et de communication.

En savoir plus :



Qu'est-ce que le JPND ?

Ce projet, initié en 2008 lors de la Présidence Française de l'Union Européenne, regroupe aujourd'hui 30 pays et a pour objectif de lancer des programmes de collaboration européen financés par des fonds propres des pays, dans un processus de participation volontaire « à la carte » et selon un agenda de recherche stratégique défini en commun. Il s'agit d'ailleurs de la plus importante action de coopération internationale dans le domaine de la recherche sur les maladies dégénératives.



*JPND Symposium, 28 avril 2022 à Bruxelles
Prof. Stefano Cappa (Président du Symposium), le Prof. Philippe Amouyel (Président du JPND),
Prof. Thomas Gasser (Président du JPND SAB), Ana Díaz-Ponce et Kevin Quaid (Représentants du PPI)*

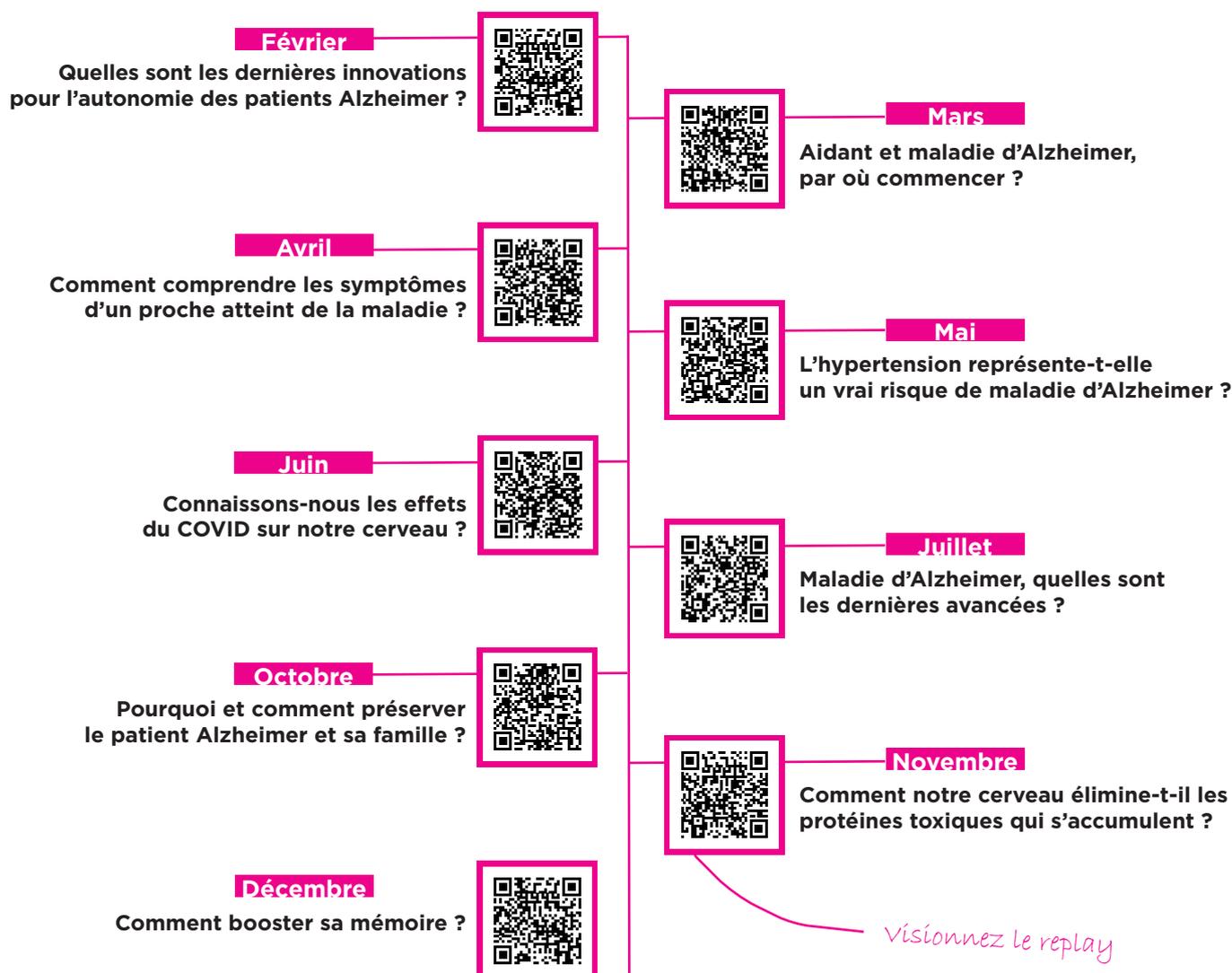
PRÉVENIR

*la maladie d'Alzheimer dès la plus jeune âge,
afin de retarder l'arrivée des premiers symptômes.*

La sensibilisation du grand public est une étape clé de la prévention. Forte de ses succès en 2021, la Fondation Alzheimer a continué de vous proposer des événements virtuels mensuels, dans le cadre de sa mission de prévention de la maladie.

Les rendez-vous mensuels de la Fondation Alzheimer

Initiés en 2021, les « Rendez-vous mensuels de la Fondation » sont des moments d'échanges privilégiés entre les experts nationaux de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées et le grand public. Proposés sous le format de conférence en ligne mensuelles, ils sont organisés de manière suivante : présentation de la thématique de la conférence et des invités, présentations thématiques courtes par chacun des experts scientifiques et réponses aux questions du public, en direct. Chaque conférence est enregistrée et disponible en replay sur notre [chaîne YouTube](#) ainsi que notre [site web](#). En 2022 nous vous avons proposé les conférences suivantes :



Semaine du Cerveau 2022

La Semaine du Cerveau est un événement coordonné par la Société des Neurosciences, auquel la Fondation participe depuis plusieurs années. L'édition 2022 a été organisée du 14 au 20 mars.

Dans ce cadre, la Fondation Alzheimer s'est engagée comme partenaire en animant une conférence en ligne sur la thématique suivante : **comment booster sa mémoire en 1h ?**

Le **Professeur Philippe Amouyel**, Directeur Général de la Fondation Alzheimer, accompagné du **champion de France de mémoire Sébastien Martinez**, ont proposé aux 731 participants présents ce jour-là, des exercices ludiques pour apprendre à faire travailler son cerveau et sa mémoire.

Comment booster sa mémoire en 1h ?

Un événement proposé dans le cadre de la Semaine du Cerveau 2022.

Participez à notre événement interactif et apprenez à développer votre mémoire grâce aux exercices pratiques de nos experts !

LA SEMAINE DU CERVEAU 2022 14-20 MARS

FONDATION ALZHEIMER LA MÉTHODE MARTINEZ

Journée Mondiale Alzheimer 2022

Comme chaque année à l'occasion de la Journée Mondiale Alzheimer, le **21 septembre**, la Fondation Alzheimer a proposé une campagne thématique. Cette année, l'innovation au service des malades et de leurs familles était à l'honneur. Site web, newsletters, réseaux sociaux, conférences en ligne... grâce à différents outils nous avons offert à nos adhérents de découvrir des projets de chercheurs engagés en faveur du maintien à domicile de nos aînés.



S'informer sur les réseaux sociaux



Actualités, rediffusion de conférences, conseils pour retarder l'arrivée des premiers signes de la maladie d'Alzheimer, retrouvez toutes nos publications sur nos réseaux sociaux et notre site web !

En 2022 la Fondation Alzheimer s'est également lancée sur **Instagram** ; **abonnez-vous à notre compte pour ne manquer aucune information !**



www.fondation-alzheimer.org

Actualités et newsletters

En 2022 c'est plus de 30 newsletters envoyées à nos donateurs :

FA FONDATION ALZHEIMER FAIRE UN DON

Le 21 septembre, c'est la Journée Mondiale Alzheimer !

Chaque année, à l'occasion de la Journée Mondiale Alzheimer, la Fondation Alzheimer organise un événement interactif.

- Sensibiliser et informer le grand public sur les risques et les moyens de prévenir et retarder l'arrivée des premiers symptômes.
- Soutenir les actions qui jouent un rôle fondamental auprès des malades.
- Promouvoir les chercheurs travaillant dans le domaine de cette maladie neuro-dégénérative.

L'innovation au service des malades & de leurs proches

Vivre longtemps et en pleine forme

La maladie d'Alzheimer touche aujourd'hui plus de 10 millions de personnes dans le monde. La prévention n'existe pas, mais il est possible de retarder son apparition. Pour cela, il est essentiel de maintenir un mode de vie sain et actif. Découvrez nos conseils pour garder votre cerveau en pleine forme et retarder la survenue de cette pathologie.

EN SAVOIR +

FA FONDATION ALZHEIMER FAIRE UN DON

Participez à notre conférence en ligne jeudi 5 mai à 17h30 !

L'hypertension représente-t-elle un vrai risque de maladie d'Alzheimer ?

Suivez notre conférence en ligne le : **Jeudi 5 mai 2022, 17h30**

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, 28 % des hommes et 32 % des femmes âgés de 65 ans à 75 ans souffrent d'hypertension artérielle. Ces chiffres continuent de croître et se traduisent par une augmentation du risque de plus en plus élevé. Mais le savez-vous déjà ? L'hypertension est un facteur de risque majeur des maladies cardiovasculaires, mais s'agit-il d'un facteur impliqué dans le développement de la maladie d'Alzheimer ?

La Fondation Alzheimer souhaite vous sensibiliser sur les risques liés à l'hypertension en vous proposant une conférence en ligne, **jeudi 5 mai 2022 à 17h30**, avec 2 experts et d'aborder les réponses à toutes vos questions sur les thématiques suivantes :

- Quels l'hypertension fait peser le risque, par le Professeur Olivier Hanon
- Mécanismes physiologiques entre l'hypertension artérielle et la maladie d'Alzheimer, par le Professeur Bernard Lavy

INSCRIPTION

Découvrez nos prochaines conférences ainsi que le replay des conférences passées.

Pour vous abonner et recevoir nos prochaines newsletters, c'est par ici !



RENFORCER

nos valeurs

Adhésion au label « Don en Confiance »

La Fondation est profondément engagée dans une démarche de transparence et d'intégrité vis-à-vis des donateurs. Pour cela, elle a adhéré en 2021 au label du Don en Confiance et a obtenu sa labellisation le 17 février 2022 pour une durée de trois ans, renouvelable.

Elle a été accompagnée dans cette démarche par les experts du label. Afin de poursuivre cet objectif et garantir le suivi strict du référentiel déontologique proposé par le Don en confiance, **la Fondation est désormais accompagnée d'un expert du Don en confiance**. Ce dernier est présent lors des moments forts de la vie de la Fondation et analyse les processus mis en place notamment en matière de gouvernance, de gestion et de communication dans une vision d'amélioration continue de nos procédures. Un rapport annuel rédigé par l'expert est présenté devant la Commission d'agrément.



Signature de la charte de développement responsable des neurotechnologies

Le développement de nouvelles neurotechnologies n'est pas sans risque pour les organisations impliquées ni pour les utilisateurs. En particulier, la collecte et l'utilisation de données personnelles concernant le cerveau sont des éléments à prendre en considération lors de l'élaboration des protocoles de recherche et d'utilisation des neurotechnologies. Une charte a donc été proposée par le Ministère de la recherche et de l'innovation afin d'encadrer les pratiques et d'accompagner les organisations et utilisateurs concernées.

La Fondation agissant en qualité de financeur de la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, est amenée à soutenir des projets de recherche prévoyant le développement de nouvelles neurotechnologies. Afin de participer à ce débat de fond, la Fondation était présente lors de la présentation officielle de la charte le 17 novembre 2022 à la Maison de la Mutualité à Paris dans la perspective de signer cette charte.

Engagement en faveur de l'intégrité scientifique

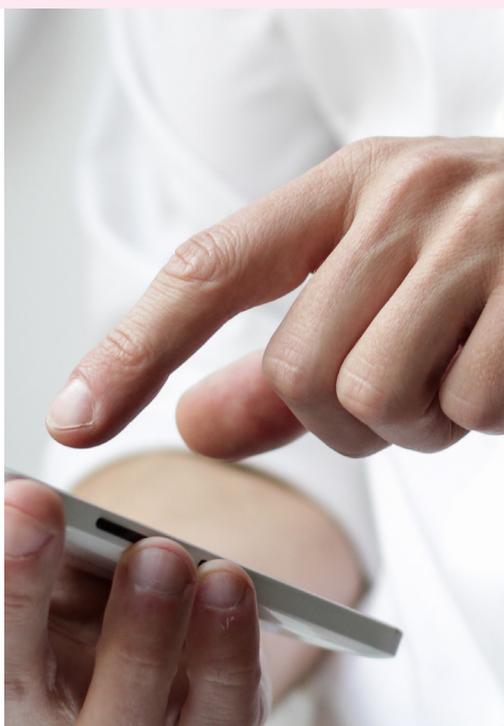
L'office français de l'intégrité scientifique (OFIS) est un **organisme académique qui coordonne les politiques en faveur de l'intégrité scientifique** et qui guide tous les acteurs du domaine de la recherche pour la réalisation d'une recherche responsable. Dans ce cadre, les organisations signataires de la charte de déontologie des métiers de la recherche disposent d'un référent intégrité au sein de la structure nommée par la direction. La Fondation, possède son référent depuis 2021, et a participé à la journée d'échanges de l'OFIS le 17 novembre 2022 à Paris. Cette journée a été l'occasion de réfléchir sur les actions à venir suite à l'enquête des pratiques nationales en matière d'intégrité scientifique réalisée par l'OFIS.

Retrouvez tous nos engagements pour une science responsable, sur notre site web :



LE RAPPORT FINANCIER

de la Fondation Alzheimer



Frais de gestion de la Fondation Alzheimer

Les frais de fonctionnement de la Fondation Alzheimer sont entièrement couverts par ses ressources propres.

C'est pourquoi, **100% des dons que nous percevons sont intégralement reversés à la recherche française.**

Transparence et certification des comptes de la Fondation

Nos comptes ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes du cabinet Deloitte.

Présentation et contextualisation des comptes

2008 - 2012

- Création de la Fondation Alzheimer dans le cadre du volet recherche du plan national « Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées »
- Modèle économique pour répondre à la mission sociale de la Fondation : autofinancement intégral

2012 - 2022

- Indépendance financière vis-à-vis de l'Etat
- Changement de modèle économique : 2/3 ressources propres + 1/3 générosité du public, investis annuellement dans la recherche française sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- Montant annuel des investissements : 1 million €

Le saviez-vous ? Un projet de recherche dure plusieurs années. La recherche scientifique et médicale nécessite en particulier des ressources importantes. Depuis sa création, la Fondation Alzheimer fait le choix de financer des projets qualitatifs et d'envergure, avec un objectif d'investissement d'un million d'euros chaque année.

Modèle économique de la Fondation Alzheimer

- Le modèle économique de la fondation Alzheimer repose sur le rendement de sa dotation, les dons et legs et l'utilisation de sa dotation consommable. Ces ressources lui permettent de financer d'importants programmes de recherche depuis plus de 15 ans.
- A sa création, la Fondation a bénéficié d'une dotation initiale de 39,6M€. Au 31/12/2022, elle dispose de 27,818 M€ de ressources propres auxquels s'ajoutent 7M€ de plus-values sur placements financiers non retracés au bilan, soit au total 34.818 M€.

Situation de la Fondation lors de l'exercice 2022

Constatant, depuis plusieurs années, la diminution du rendement des placements financiers, le conseil d'Administration a décidé de reconsidérer les ressources de la fondation en développant le recours à la générosité publique (mécénat, dons et legs). l'objectif est d'avoir un ratio de 50/50 entre les ressources issues des placements de la dotation et ceux dues à la générosité publique. La consommation de la dotation consommable permet de financer les frais de fonctionnement de la fondation. C'est un modèle économique équilibré qui permet à la fondation de maintenir un niveau élevé de contribution au financement de la recherche française sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

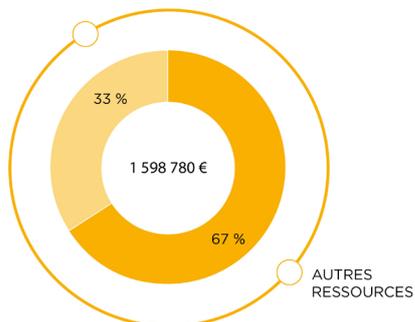
Compte de Résultat par Origine et Destination (exercice 2022)

Produits et charges par origine et destination	Total	Dont générosité du public
Produit par origine		
1. Produits liés à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
• Dons manuels	266 488	266 488
• Legs, donations et assurances-vie	235 722	235 722
• Mécénat	5 300	5 300
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2. Produits non liés à la générosité du public		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		
	11 653	
	624 527	
3. Subventions et autres concours publics		
	143 523	
4. Reprises sur provisions et dépréciations		
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs		
	311 566	
TOTAL	1 598 780	507 510
Charges par destination		
1. Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
• Actions réalisées par l'organisme	257 443	
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	882 957	524 703
1.2 Réalisées à l'étranger		
• Actions réalisées par l'organisme		
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes		
2. Frais de recherche de fonds		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
	39 936	
3. Frais de fonctionnement		
	235 967	
4. Dotations aux provisions et dépréciations		
5. Impôt sur les bénéfiques		
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice		
	182 477	
TOTAL	1 598 780	524 703
Exédent ou déficit	0	-17 192

Le compte de résultat par origine et destination permet de constater que **la générosité publique a contribué au financement des activités de la fondation pour un montant de 507 510 € soit près du tiers du budget de la fondation**. Grâce à la générosité publique, au rendement de ses placements, et à l'utilisation de ses fonds consommables, **la fondation a pu apporter un soutien de plus de 1,1 M€ à la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées**.

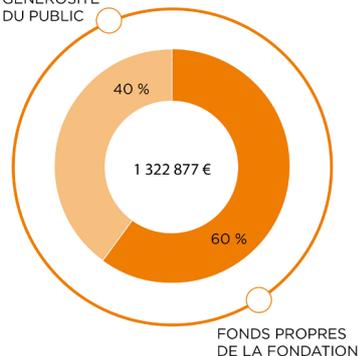
RESSOURCES 2022

RESSOURCES COLLECTÉES
AUPRES DU PUBLIC



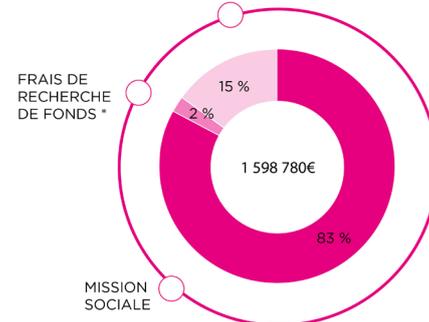
FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN 2022

GENEROSITE
DU PUBLIC



EMPLOIS INSCRITS AU CROD 2022

FRAIS DE
FONCTIONNEMENT



* Ces frais de recherche sont largement couverts par l'utilisation des fonds propres de la Fondation Alzheimer, de manière à ce que l'intégralité de la générosité du grand public soit bien reversée à la recherche (Cf le graphique « financement de la recherche »)

COLLECTE 2022



Bilan simplifié

Bilan actif, exercice 2022 (net)		Bilan passif, exercice 2022	
Actif immobilisé	125 419	Fonds propres / Fonds associatifs	27 817 607
Actif circulant	35 537 636	Fonds reportés et dédiés	3 029 230
Total	35 663 055	Dettes	4 815 990
		Ecart de conversion Passif	228
		Total	35 663 055

La Fondation Alzheimer est une fondation solide. Elle repose un des **fonds propres importants lui permettant d'établir une stratégie de soutien à la recherche à long terme**. Les dettes apparaissant au bilan représentent les conventions et contrats de soutien à la recherche en cours d'exécution. Lorsqu'un projet est accepté et les conventions signées, les sommes liées à ce projet sont enregistrées en dettes pour la fondation tout au long de sa réalisation.